

**L'Agence libérale fédérale  
du Canada**

États financiers  
**31 décembre 2018**



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux administrateurs de l'Agence libérale fédérale du Canada

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence ») au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Agence, qui comprennent:

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de l'Agence conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Agence à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Agence ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Agence.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Agence;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Agence à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Agence à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Ottawa (Ontario)  
Le 27 juin 2019

# L'Agence libérale fédérale du Canada

État de la situation financière

Au 31 décembre 2018

	2018 \$	2017 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	2 269 138	1 558 780
Comptes débiteurs (note 6)	1 121 201	1 870 574
Charges payées d'avance	389 907	290 761
	<u>3 780 246</u>	<u>3 720 115</u>
<b>Immobilisations corporelles (note 3)</b>	<u>933 596</u>	<u>1 101 088</u>
	<u>4 713 842</u>	<u>4 821 203</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	1 949 519	1 919 481
Incitatif à la location reporté	141 856	141 856
	<u>2 091 375</u>	<u>2 061 337</u>
<b>Incitatif à la location reporté</b>	<u>957 216</u>	<u>1 099 032</u>
	<u>3 048 591</u>	<u>3 160 369</u>
<b>Actif net</b>	<u>1 665 251</u>	<u>1 660 834</u>
	<u>4 713 842</u>	<u>4 821 203</u>
<b>Engagements et transactions avec des parties liées (note 4)</b>		

Approuvé par le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	2018 \$	2017 \$
<b>Produits</b>		
Apports	16 605 186	14 176 786
Remboursements électoraux et remises gouvernementales	29 671	391 381
Autres	176 646	205 003
	<u>16 811 503</u>	<u>14 773 170</u>
<b>Charges</b>		
Publicité à la radio	20 920	4 453
Publicité télévisée	-	67 670
Publicité – autre	766 152	593 853
Amortissement des immobilisations corporelles	231 364	271 545
Frais et intérêts bancaires	327 094	315 192
Collectes de fonds	3 365 547	2 772 812
Frais de bureau	2 394 071	2 325 842
Sondages et recherche	170 369	142 418
Services professionnels (note 4)	1 822 496	2 305 520
Salaires et avantages sociaux	5 461 997	5 653 266
Frais de déplacement et de réception	366 478	300 646
Virements	580 628	467 477
Autres	1 299 970	(21 207)
	<u>16 807 086</u>	<u>15 199 487</u>
<b>Produits (charges) pour l'exercice, montant net</b>	4 417	(426 317)
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice</b>	<u>1 660 834</u>	<u>2 087 151</u>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<u>1 665 251</u>	<u>1 660 834</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

---

	2018 \$	2017 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Produits (charges) pour l'exercice, montant net	4 417	(426 317)
Éléments hors trésorerie	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	231 364	271 545
Amortissement de l'incitatif à la location	(141 816)	(141 816)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	680 265	(1 700 276)
	<u>774 230</u>	<u>(1 996 864)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(63 872)</u>	<u>(402)</u>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice</b>		
	710 358	(1 997 266)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		
	<u>1 558 780</u>	<u>3 556 046</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		
	<u>2 269 138</u>	<u>1 558 780</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

---

## 1 Résumé des principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Le Parti libéral du Canada (le « Parti ») est un parti enregistré au sens de l'article 2(1) de la *Loi électorale du Canada*. L'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence »), agent principal du Parti, est responsable de l'ensemble des questions contractuelles et commerciales.

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges pour chaque période de présentation de l'information financière. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, déduction faite des découverts bancaires. Les découverts bancaires sont remboursables à vue.

### Constatation des produits

Le Parti utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services, à l'exception du travail bénévole, sont constatés à la juste valeur. Sauf lorsque la *Loi électorale du Canada* l'exige, la valeur du travail bénévole n'est pas constatée dans les états financiers.

Les frais de participation aux congrès et aux assemblées générales annuelles sont comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le congrès a lieu.

Les remboursements électoraux sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les élections ont lieu si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. L'Agence a comptabilisé les produits tirés des remboursements électoraux selon l'interprétation que fait la direction de la législation applicable de la *Loi électorale du Canada*. Les montants réclamés doivent être vérifiés et acceptés par Élections Canada avant qu'ils puissent être recouvrés.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

---

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement inscrites au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Bâtiments	20 ans
Matériel d'imprimerie	5 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique et logiciel	3 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

## Incitatif à la location

Les incitatifs reçus pour la location de bureaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location à titre de réduction des frais de bureau.

## 2 Lignes de crédit

Le Parti a des lignes de crédit allant jusqu'à 6 000 000 \$, portant intérêt à un taux annuel correspondant au taux préférentiel des banques de 3,95 % au 31 décembre 2018 (3,20 % en 2017) et payables sur demande. Au 31 décembre 2018, le Parti n'avait prélevé aucun montant sur ces facilités (450 000 \$ en 2017).

Les lignes de crédit sont garanties par une sûreté générale.

## 3 Immobilisations corporelles

	2018		2017
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Bâtiments	198 240	107 899	90 341
Matériel d'imprimerie	339 665	339 665	-
Mobilier et agencements	1 025 963	891 778	134 185
Matériel informatique et logiciel	926 673	920 687	5 986
Améliorations locatives	1 038 416	335 332	703 084
	<u>3 528 957</u>	<u>2 595 361</u>	<u>933 596</u>
			<u>1 101 088</u>

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 3 465 085 \$ et 2 363 997 \$ au 31 décembre 2017.

# L'Agence libérale fédérale du Canada

Notes annexes

31 décembre 2018

---

## 4 Engagements et transactions avec des parties liées

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location et d'autres engagements importants s'établissent comme suit :

	\$
Exercice clos le 31 décembre 2019	2 260 889
2020	2 125 808
2021 à 2023	1 974 994
Par la suite	1 722 921

Le Parti a retenu les services d'une entreprise privée liée à un dirigeant siégeant au Conseil national d'administration du Parti libéral du Canada. Les services achetés sont inscrits dans les services professionnels à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et sont inclus dans le tableau des engagements ci-dessus.

Ces transactions avec des parties liées ont été comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle correspond au montant convenu par les deux parties à la transaction.

## 5 Remises gouvernementales

Les remises gouvernementales comprises dans les comptes créditeurs et les charges à payer s'élèvent à 1 340 \$ (1 340 \$ en 2017).

## 6 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont exigibles à hauteur de 33 % (37 % en 2017) auprès d'Élections Canada et de 40 % (25 % en 2017) auprès d'une ancienne association provinciale/territoriale.



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

À l'agent principal du Parti libéral du Canada

### **Rapport sur l'audit de l'information financière**

---

#### *Notre opinion*

À notre avis, l'information financière ci-jointe du Parti libéral du Canada (le « Parti ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été préparée, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et au formulaire prescrit par Élections Canada (les « obligations de rapport »).

#### **Notre audit**

L'information financière du Parti comprend le rapport financier annuel d'un parti enregistré (le « rapport »), constitué des éléments suivants :

- Partie 4 – États financiers de l'Agence libérale fédérale du Canada (l'« Agence »). Les états financiers de l'Agence comprennent :
  - l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
  - l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
  - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
  - les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.
- Parties 2a à f
- Parties 3a à f

---

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
99 Bank Street, Suite 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'information financière, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### *Observations — Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur le fait que l'information financière a été préparée conformément aux obligations de rapport dont il est question ci-dessus. L'information financière a été préparée pour permettre à l'agent principal du Parti de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal du Parti libéral du Canada et au Directeur général des élections et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que l'agent principal du Parti libéral du Canada et le Directeur général des élections. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

---

### *Responsabilités de l'agent principal et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'information financière*

L'agent principal est responsable de la préparation de l'information financière conformément aux obligations de rapport dont il est question ci-dessus, ainsi que du contrôle interne que l'agent principal considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'information financière exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière prise dans son ensemble est exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'information financière prennent en se fondant sur celle-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

## **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

À notre avis, le rapport présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435 (1) de la *Loi électorale du Canada*.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Ottawa (Ontario)  
Le 27 juin 2019